

**Plan d'action pour le développement de la recherche au collégial
2010-2011 à 2013-2014**

N° 4

Objectif	Action générique	Acteur principal [Acteur en soutien]	Calendrier	Bilan
Orientation A. Favoriser le développement de véhicules pour soutenir l'activité de recherche au collégial				
1. Doter les réseaux d'une structure permanente destinée à la recherche.	a) Maintenir le Comité mixte de la recherche au collégial proactif et son équivalent dans le réseau des collèges privés.	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Fédération des cégeps et Association des collèges privés du Québec (ACPQ) [Association pour la recherche au collégial (ARC) et Réseau Trans-tech]	En continu	
	b) Créer une table de concertation entre les intervenants majeurs au Québec en matière de recherche et d'innovation.	MELS, Ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), Fédération des cégeps et ACPQ [ARC et Réseau Trans-tech]	Juin 2011	
2. Soutenir les collèges dans la mise en place et la mise en œuvre des politiques inhérentes à la recherche.	a) Encourager les collèges à se doter de politiques liées à la recherche et les soutenir dans leurs travaux.	MELS et ARC [Fédération des cégeps, ACPQ et Réseau Trans-tech]	En continu	
	b) Soutenir les nouveaux centres et les nouveaux chercheurs dans la préparation de demandes d'admissibilité et de subvention de qualité.		En continu	
3. Orienter la recherche collégiale pour que celle-ci adopte les principes du nouveau mode de production du savoir (mode 2)*.	a) Inciter les collèges à encourager les collaborations disciplinaires, multidisciplinaires et transdisciplinaires.	MELS, ARC et Réseau Trans-tech [Fédération des cégeps et ACPQ]	En continu	
4. Consolider le soutien visant la promotion de la recherche au collégial.	a) Assurer un appui à l'ARC dans son rôle d'organisme de soutien et de promotion de la recherche au collégial.	MELS, Fédération des cégeps et ACPQ [ARC]	Automne 2011	
5. Mettre en place un système d'information sur la recherche.	a) Déterminer l'information requise, les modalités d'accès aux données et la forme de rapports.	MELS et MDEIE [Fédération des cégeps, ACPQ, ARC, Réseau Trans-tech et Fonds québécois de recherche]	Juin 2012	
	b) Repérer les sources d'information existantes et les responsables chargés de fournir les données afin de les intégrer dans le système d'information.		Juin 2012	
	c) Faire l'inventaire des centres de recherche existants hors du réseau des CCTT.		Décembre 2011	
	d) Proposer un modèle et procéder aux consultations requises.		Automne 2012	
	e) Concevoir et créer une base de données et établir un protocole pour rendre les données accessibles.		Automne 2013	
	f) Mettre en place un mécanisme de suivi et d'analyse de l'information fournie par le système.		Juin 2014	
Orientation B. Accentuer le soutien financier à la recherche au collégial				
1. Aider les collèges afin qu'ils accèdent en plus grand nombre aux programmes de recherche offerts par les paliers gouvernementaux et d'autres sources.	a) Assurer que des sièges soient réservés et que des personnes issues du réseau collégial soient présentes au Comité stratégique en science et innovation au MDEIE de même qu'aux diverses instances de gouvernance des organismes subventionnaires, notamment le Fonds Recherche Québec.	MELS, MDEIE, Fédération des cégeps et ACPQ [ARC et Réseau Trans-tech]	Mars 2011	
	b) Assurer une présence de chercheurs des collèges au sein des comités des fonds subventionnaires et les comités de sélection des projets.		Hiver 2011	

Plan d'action pour le développement de la recherche au collégial 2010-2011 à 2013-2014

N° 4

Objectif	Action générique	Acteur principal [Acteur en soutien]	Calendrier	Bilan
1. Aider les collèges afin qu'ils accèdent en plus grand nombre aux programmes de recherche offerts par les paliers gouvernementaux et d'autres sources. (suite)	c) Réaliser les démarches nécessaires auprès des instances concernées afin que leurs sources de revenus dédiées à la recherche soient également disponibles pour les collèges, notamment à titre de demandeurs.	MELS, ARC et Réseau Trans-tech [ACPQ]	Hiver 2011 En continu par la suite	
	d) Faire les démarches nécessaires pour que les collèges, leurs centres de recherche et leurs chercheurs aient leur juste part des subventions annoncées dans le cadre de la SQRI 2010-2013 ainsi que de la suivante.		Automne 2010 et hiver 2011	
	e) Exercer une veille pour s'assurer que les fonds fédéraux ou d'autres organisations soient accessibles aux collèges et à leurs chercheurs, que les règles et critères de ces programmes soient adaptés à la réalité des collèges, que des personnes issues des collèges siègent dans les instances de gouvernance et de sélection de projets de ces fonds.		En continu	
	f) Inventorier les programmes ou les fonds disponibles au soutien de la recherche collégiale.		2011-2012	
	g) Informer les collèges des possibilités et des conditions de financement de l'infrastructure de recherche du MDEIE et des autres ministères québécois, du CRSNG, de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et autres fonds.		Automne 2010, hiver 2011 En continu par la suite	
	h) Examiner les programmes gouvernementaux de soutien à la recherche afin d'assurer au réseau collégial le soutien financier adéquat pour le maintien et le développement de la recherche.	MELS et MDEIE [Fédération des cégeps, ARC et Réseau Trans-tech]	Hiver 2011	
	i) Assurer une veille afin que tous les programmes du Fonds Recherche Québec soient aussi accessibles aux collèges.		Hiver 2011 et automne 2011	
2. Actualiser les mesures budgétaires.	a) Évaluer le volet technologique du Programme d'aide à la recherche technologique (PART).	MELS	Hiver 2012	
	b) Évaluer le Programme Soutien aux chercheurs et aux chercheuses des collèges (PSCCC).	MELS	Hiver 2013	
	c) Adapter les programmes de soutien à la recherche du MELS afin de tenir compte des recommandations découlant de leur évaluation.	MELS	Automne 2012	
3. Valoriser les résultats de la recherche et assurer leur diffusion.	a) Encourager la participation des chercheurs des collèges aux congrès scientifiques nationaux ou internationaux.	MELS et ACPQ [Fédération des cégeps, Réseau Trans-tech, ARC, AQPC, APOP, CDC et Acfas]	En continu	
	b) Élaborer annuellement un plan d'action pour faire connaître et reconnaître l'expertise des chercheurs des collèges et faciliter la diffusion de leurs travaux.		En continu	
Orientation C. Soutenir le réseau des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT)				
1. Poursuivre le développement du réseau des CCTT intervenant dans les domaines de l'innovation sociale.	a) Effectuer des démarches auprès des ministères [notamment du MDEIE à la suite de l'actualisation de la SQRI pour la période 2010-2013, du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), du ministère de la Famille et des Aînés (MFA), du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)] et des organismes concernés dans le but d'obtenir leur contribution au soutien financier des CCTT orientés vers les pratiques sociales novatrices.	MELS, MDEIE, Fédération des cégeps, ACPQ, ARC et Réseau Trans-tech	Hiver 2011 En continu	
	b) Soutenir les nouveaux CCTT-PSN dans leur mise en œuvre.		En continu	
2. Renforcer les services qu'offrent les CCTT en matière de soutien aux entreprises et organismes.	a) Consolider le réseau des CCTT actuel.	MELS, MDEIE, Fédération des cégeps et ACPQ [Réseau Trans-tech]	En continu	
	b) Soutenir le Réseau Trans-tech dans la création de nouveaux mécanismes de concertation entre les CCTT et les différents acteurs de la recherche et de l'innovation.	MELS et Réseau Trans-tech [MDEIE, Fédération des cégeps et ACPQ]	En continu	
	c) Soutenir la création de projets de recherche multicentres et de mégaprojets entre les CCTT.	MELS et MDEIE [Réseau Trans-tech]	En continu	

Plan d'action pour le développement de la recherche au collégial 2010-2011 à 2013-2014

N° 4

Objectif	Action générique	Acteur principal [Acteur en soutien]	Calendrier	Bilan
3. Orienter les actions des chercheurs des collèges incluant ceux des CCTT, pour que la recherche au collégial passe en nouveau mode de production du savoir (mode 2)*.	a) Inciter les CCTT à encourager les collaborations disciplinaires, multidisciplinaires et transdisciplinaires.	MELS et MDEIE [ARC et Réseau Trans-tech]	En continu	
	b) Soutenir la diffusion et le transfert des résultats de recherche à la fois dans un cadre disciplinaire et à travers des réseaux sociaux de collaboration et favoriser le réinvestissement de ces résultats de manière à susciter l'émergence de nouveaux projets.	MELS et MDEIE [Fédération des cégeps, AQPQ, Réseau Trans-tech, ARC et CDC]	Juin 2012	
Orientation D. Contribuer à la formation de la relève scientifique				
1. Coopérer à la promotion et à la formation de la relève scientifique.	a) Déposer un plan de travail du sous-comité sur la relève du Comité mixte de la recherche au collégial.	Sous-comité sur la relève	Hiver 2011	
	b) Soutenir la valorisation, la promotion et la mise en œuvre de programmes de formation et de stimulation des étudiants vers des carrières pouvant les conduire à la recherche scientifique ou technologique.	MELS, MDEIE, Fédération des cégeps et ACPQ [ARC et Réseau Trans-tech]	Automne 2011	
	c) Proposer des incitatifs aux collèges ainsi qu'à leur CCTT, afin qu'ils considèrent des véhicules visant à assurer que la recherche et l'innovation entraînent des retombées sur la formation collégiale et permettre aux étudiants d'expérimenter des activités de recherche.		Hiver 2012	
	d) Soutenir la participation des étudiants des collèges dans les projets de recherche ou d'innovation qui se déroulent dans les collèges, les centres de recherche et les universités.		Automne 2012	
	e) Examiner les pistes d'optimisation des retombées des activités des CCTT sur la formation offerte dans les collèges en considérant les résultats de la recherche menée à ce sujet.		Hiver 2013	
Orientation E. Dégager des mesures de prospectives				
1. Mettre en œuvre les recommandations des évaluations des programmes de soutien à la recherche.	a) Établir un plan d'action concernant les recommandations formulées dans les rapports d'évaluation des programmes et le mettre en application.	MELS [Fédération des cégeps, ACPQ, ARC et Réseau Trans-tech]	En continu	
2. Examiner le statut des chercheurs des collèges, incluant ceux des CCTT.	a) Examiner les problématiques du statut des chercheurs des collèges, incluant ceux des CCTT, qui ne sont pas des employés réguliers des collèges.	MELS, Fédération des cégeps et ACPQ [ARC et Réseau Trans-tech]	En continu	
Orientation F. Développer davantage les liens avec le milieu de la recherche universitaire				
1. Développer des liens de collaboration et de complémentarité avec les chercheurs universitaires.	a) Faire connaître au milieu universitaire ce qui se fait dans les collèges en recherche.	MELS (DERU et DSE), Fédération des cégeps, ACPQ, ARC et Réseau Trans-tech	Automne 2011 et hiver 2012	
	b) Établir des liens avec les universités en matière de recherche et les organismes ayant pour mission le développement de la recherche et du transfert.		Printemps 2012	
	c) Créer des lieux d'échange et de partage interordres.		En continu par la suite	
	d) Encourager la réalisation de projets et la formation d'équipes de recherche interordres.		Automne 2012	
			Hiver 2011	
			En continu par la suite	

* Dans *The New Production of Knowledge: The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*, Michael Gibbons, Camille Limoges, Helga Nowotny, Simon Schwartzman, Peter Scott et Martin Trow, affirme que le « mode 2 » de production du savoir permet l'interdisciplinarité, qu'il permet aussi de s'intéresser à des problèmes qui sont posés à la fois dans des contextes pratiques et savants, le partage d'expertise tout comme un plus grand niveau de spécialisation et, enfin, d'inscrire la diffusion à la fois dans un cadre disciplinaire et à travers des réseaux sociaux de collaboration. Il débute après la Deuxième Guerre mondiale et opposerait les équipes de recherche, dont le nombre croît sans cesse, et les chercheuses ou chercheurs isolés, en déclin. (D'après Lynn Lapostolle et Sébastien Piché, « Passons à la recherche 2.0! », *Pédagogie collégiale*, vol. 22, N° 4, ÉTÉ 2009, p. 9 à 13.)